

Objet : Renouvellement du Conseil d'Administration

Cher adhérent,

En application de l'article 8.3.1.2 des statuts de l'Association, j'ai l'honneur de vous informer que l'AMPA renouvellera son Conseil d'Administration à l'occasion de son Assemblée Générale Ordinaire du 6 octobre 2020.

A ce titre, **vous êtes invité à faire acte de candidature pour les postes suivants :**

- **5 administrateurs sont à désigner pour le collège des membres actifs** regroupant les communes, les établissements publics de coopération intercommunale, les groupements de communes, les syndicats mixtes ainsi que les collectivités et établissements publics ayant des compétences en lien avec le développement numérique ;
- **2 administrateurs dont 1 représentant d'un établissement public local d'enseignement (EPL) pour le collège des membres associés** regroupant les organismes consulaires, l'État à travers ses services déconcentrés et ses établissements publics, les EPLE, les associations d'élus et autres associations soumises au droit de la concurrence, les CCAS et les caisses des écoles, les pays touristiques, les offices de tourisme et syndicat d'initiative et tout autre personne morale soumis au droit de la commande publique manifestant son souhait d'adhérer à l'Association.

Afin que votre candidature puisse être prise en compte et soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire, elle devra être signifiée lors de l'appel à candidature fait en séance ou être parvenue avant le jour et l'heure figurant sur la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire soit le 6 octobre 2020 à 10h30.

Les candidatures peuvent être transmises par courrier ou courriel aux coordonnées figurant en pied de page.

Conformément à l'article 8.3.2.3 des statuts de l'Association, les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans à compter du 1^{er} janvier suivant leur élection soit à compter du 1^{er} janvier 2021 pour cette élection.

Je vous prie d'agréer, cher adhérent, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'AMPA,

Patrick Guillemoteau



BULLETIN DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMPA

Nom :

Prénom :

Représentant de :

est candidat à l'élection des membres du Conseil d'Administration de l'AMPA qui se tiendra le 6 octobre 2020

pour le collège des membres (précisez actifs ou associés) :

Date et signature :